

GROUPE

3

FONGICIDE

MIRAGE STRESSGARD

Fongicide

COMMERCIAL

Suspension

Pour la suppression des maladies du gazon indiquées dans les terrains de golf et les gazonnières

GARANTIE :
Tébuconazole 240 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,05% à titre d'agent de conservation ou
Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,05% et du 5-chloro-2-méthyl-4-
isothiazolin-3-one à raison de 0,0017% et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00055% à
titre d'agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION : 32405
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net :

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX

BAYER CROPS SCIENCE INC.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2C 3G3

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, COMPOSER LE 1-800-
334-7577 (24 HEURES PAR JOUR).

POUR DES RENSEIGNEMENTS SUR LE MODE D'EMPLOI DU PRODUIT, COMPOSER LE 1-888-283-6847

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

NE PAS utiliser dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant des sites où des passants, y compris des enfants, peuvent être exposés pendant ou après l'application. Ces zones comprennent des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des terrains de sport, des bâtiments publics et tout autre site où les personnes du public, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine (autres que les terrains de golf) y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION:

Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques.

DÉLAI DE SÉCURITÉ:

Terrains de golf : **NE PAS** pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Gazonnières: **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation

lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter le patient en fonction des symptômes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Le tebuconazole est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant du tebuconazole dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits présentant une pente modérée ou prononcée, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer lorsque des averses abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans le contenant d'origine. Entreposer le produit hors de la portée des enfants et des animaux, à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale, des engrais et des semences. Protéger du gel.

ÉLIMINATION:

Contenants recyclables

Élimination du contenant:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

Élimination du contenant:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants remplis par le distributeur ou par le détaillant à l'intention de l'utilisateur

Élimination du contenant:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MIRAGE STRESSGARD

Fongicide

COMMERCIAL

Suspension

Pour la suppression des maladies du gazon indiquées dans les terrains de golf et les gazonnières

GARANTIE:

Tébuconazole 240 g/L

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,05% à titre d'agent de conservation ou
Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,05% et du 5-chloro-2-méthyl-4-
isothiazolin-3-one à raison de 0,0017% et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00055% à
titre d'agents de conservation

N° D'HOMOLOGATION : 32405
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu net:

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION: IRRITANT POUR LES YEUX

BAYER CROPS SCIENCE INC.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
CALGARY, ALBERTA
T2C 3G3

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, COMPOSER LE 1-800-
334-7577 (24 HEURES PAR JOUR).

POUR DES RENSEIGNEMENTS SUR LE MODE D'EMPLOI DU PRODUIT, COMPOSER LE 1-888-283-6847

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

NE PAS utiliser dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant des sites où des passants, y compris des enfants, peuvent être exposés pendant ou après l'application. Ces zones comprennent des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des terrains de sport, des bâtiments publics et tout autre site où les personnes du public, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine (autres que les terrains de golf) y compris les parcs, les cours d'écoles et les terrains de jeux. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION:

Pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques.

DÉLAI DE SÉCURITÉ:

Terrains de golf: **NE PAS** pénétrer ni permettre l'accès des zones traitées avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.

Gazonnières: **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter le patient en fonction des symptômes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

TOXIQUE pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les petits mammifères sauvages et les plantes terrestres non ciblées.

Le tebuconazole est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant du tebuconazole dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits présentant une pente modérée ou prononcée, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer lorsque des averses abondantes sont prévues.

La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans le contenant d'origine. Entreposer le produit hors de la portée des enfants et des animaux, à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale, des engrais et des semences. Protéger du gel.

ÉLIMINATION:

Contenants recyclables

Élimination du contenant:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

Élimination du contenant:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants remplis par le distributeur ou par le détaillant à l'intention de l'utilisateur

Élimination du contenant:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h sur le site du traitement, tel que mesuré à l'extérieur de la zone traitée, du côté exposé au vent.

NE PAS appliquer ce produit avec quelque type de système d'irrigation que ce soit.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat ou lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure à la taille moyenne de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm au moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Zones tampons:

Les méthodes ou équipements de pulvérisation suivants NE nécessitent PAS de zone tampon : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour la protection de :				
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitat terrestre
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisation agricole	Gazon	5	1	1	1	2

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

DONNÉES SUR L'APPLICATION

Le MIRAGE STRESSGARD est absorbé rapidement et agit de façon systémique dans la plante. Il est essentiel d'obtenir une bonne couverture et un bon mouillage du feuillage. Une fois sèche (environ 30 minutes), le produit appliqué résiste au délavage par la pluie et l'irrigation résultant d'une averse ou d'un arrosage mécanique n'en réduit pas l'efficacité.

Le MIRAGE STRESSGARD doit être utilisé dans le cadre d'un programme de gestion intégrée des parasites qui favorise la croissance des plantes et réduise les conditions de stress. Appliquer toujours lorsque les plantes sont bien établies et en pleine croissance. Pour maintenir un degré constant de suppression des maladies, faire les applications aux intervalles prescrits.

Ce produit peut tacher. Éviter la pulvérisation hors cible sur les aménagements inertes tels que sentiers de voitures, allées de stationnements, pavé uni ou tout autre matériau similaire. Rincer à fond l'équipement de pulvérisation avec de l'eau chaude et du détergent. Des applications effectuées avec un volume d'eau permettant d'obtenir une couverture uniforme et complète donneront généralement lieu à une suppression optimale des maladies. Ne pas appliquer lorsque les applications favorisent la dérive. Toutes les applications de MIRAGE STRESSGARD doivent être faites en suivant le mode d'emploi sur la présente étiquette.

MÉLANGE DE LA BOUILLIE DE PULVÉRISATION ET COMPATIBILITÉ

Utiliser de l'équipement de pulvérisation propre. Dans le réservoir de pulvérisation ou de mélange, verser la moitié de la quantité d'eau requise et démarrer l'agitation. En général, suivre l'ordre indiqué en commençant par l'emballage hydrosoluble (attendre la dissolution complète), les poudres mouillables et les granulés hydrodispersibles, les pâtes fluides et les concentrés en suspension, et mettre les concentrés émulsifiables en dernier. Maintenir l'agitation tout au long de l'application. Ne pas laisser la bouillie de pulvérisation dans le réservoir jusqu'au lendemain, ou pendant de longues périodes de la journée sans agitation.

La nature sécuritaire pour le gazon de tous les mélanges en cuve potentiels avec le MIRAGE STRESSGARD, y compris les adjuvants et les autres pesticides, n'a pas été testée sur toutes les variétés de gazon. Avant d'appliquer un mélange en cuve non spécifiquement prescrit sur cette étiquette, la sécurité pour la plante cible doit être confirmée. Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut entraîner des effets biologiques, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité ou l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Bayer CropScience à 1-888-283-6847 ou à www.bayercropscience.ca pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n'est pas précisément recommandé par Bayer CropScience.

La compatibilité physique du MIRAGE STRESSGARD avec tous les partenaires d'association potentiels n'a pas été examinée à fond. Si le mélange en cuve avec d'autres pesticides est souhaitable, effectuer un test de compatibilité en bocal avec les volumes et les taux typiquement utilisés pour l'application sur le gazon. Dans un petit contenant d'eau, verser des quantités proportionnelles des produits suivants : d'abord les poudres mouillables et les granulés hydrodispersibles, puis les pâtes fluides et les concentrés émulsifiables en dernier.

Après avoir bien mélangé, laisser reposer le mélange pendant 15 minutes. Noter les signes de séparation, de globules, de bouillie, de flocons ou d'autres dépôts. La compatibilité physique est appropriée si la combinaison de produits reste mélangée ou peut être remélangée facilement.

GESTION DE LA DÉRIVE DE PULVÉRISATION

L'équipement de pulvérisation et la température influent sur la dérive de pulvérisation. Il faut tenir compte de tous ces facteurs lorsqu'on prend une décision relative à une pulvérisation. C'est le préposé à l'application qui doit veiller à éviter la dérive de pulvérisation. L'équipement de pulvérisation doit être réglé de façon à produire de gouttelettes moyennes à grosses (c.-à-d. norme 572 de l'ASAE) et une pression de pulvérisation correspondante afin de réduire le potentiel de dérive. Utiliser des buses à débit élevé pour appliquer le volume de pulvérisation le plus élevé pratique et obtenir la taille appropriée de gouttelettes de pulvérisation pour assurer la distribution, la couverture et la pénétration appropriées du couvert végétal. Pour la plupart des types de buse, les angles de pulvérisation plus étroits produisent des gouttelettes plus grosses. Suivre les directives du fabricant de buses en matière de pression, d'orientation, de volume de pulvérisation, etc., afin de réduire la dérive et d'optimiser la couverture et le contrôle.

Vent

Éviter de faire des épandages lorsque les particules de pulvérisation risquent d'être déplacées par les courants aériens jusqu'aux endroits où poussent des cultures et des plantes sensibles. Ne pas pulvériser à proximité de plantes sensibles si le vent souffle en rafales, à moins de 3 km/h ou à plus de 16 km/h, et en direction des zones adjacentes où poussent des cultures ou des plantes sensibles. Ne pas appliquer durant les inversions de température. Toujours faire les applications lorsqu'il y a un certain mouvement de l'air afin de déterminer la direction et la distance d'une dérive de pulvérisation potentielle.

La topographie locale peut influencer sur le vent; le préposé à l'application doit connaître les conditions locales et comprendre en quoi elles peuvent influencer sur la dérive de pulvérisation. Les écrans de rampes et de buses peuvent réduire les effets du vent ou des courants d'air sur la dérive. Avant l'application, s'assurer que les écrans ne gênent pas le dépôt uniforme de produit.

Inversion des températures

Une inversion des températures de surface (c.-à-d. une hausse des températures à plus haute altitude) augmente considérablement le risque de dérive. Éviter d'appliquer lorsque les conditions favorisent une inversion. La présence de brouillard au sol est un bon indicateur d'une inversion des températures de surface.

Zones sensibles

Relativement au MIRAGE STRESSGARD, les zones sensibles sont définies comme étant les plans d'eau (étangs, lacs, rivières et ruisseaux), les zones humides, les habitats d'espèces en voie de disparition et les terres agricoles non indiquées sur l'étiquette. Les préposés à l'application doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher la dérive de pulvérisation d'atteindre ces zones sensibles.

PULVÉRISATIONS POUR LA SUPPRESSION DES MALADIES DU GAZON

TOLÉRANCE DU GAZON

Utiliser le MIRAGE STRESSGARD en suivant les instructions sur l'étiquette portant sur :

- toutes les variétés de gazon de saison fraîche comme les agrostides, les pâturins, les fétuques, les ivraies, y compris les mélanges de ces variétés

Lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi, le MIRAGE STRESSGARD n'est pas phytotoxique pour les graminées susmentionnées.

Le Fongicide pour le gazon TEBUCONAZOLE SC supprime les maladies indiquées ci-après

Maladie ciblée	Dose de produit (mL / 100m ²)	Intervalle d'application (jours)	Instructions
Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>)	32 à 64	14 à 21	Appliquer le MIRAGE STRESSGARD dès les premiers symptômes de brûlure en plaques ou par mesure préventive lorsque les conditions environnementales difficiles (périodes de rosées > 8 h à des températures variant de 13 à 27°C) favorisent le développement de la maladie. Il est recommandé d'utiliser la dose la plus élevée avec l'intervalle de 21 jours.
Plaque brune (<i>Rhizoctonia solani</i>)	32 à 64	14 à 21	Appliquer le MIRAGE STRESSGARD dès les premiers symptômes de la plaque brune ou par mesure préventive lorsque les conditions environnementales difficiles (humidité en surface et taux d'humidité supérieur à 80 %; températures nocturnes supérieures à 20°C) favorisent le développement de la maladie. Il est recommandé d'utiliser la dose la plus élevée avec l'intervalle de 21 jours.
Anthraxose (pourriture basale et foliaire) (<i>Colletotrichum sp.</i>)	32 à 64	14 à 21	Appliquer le MIRAGE STRESSGARD par mesure préventive lorsque les conditions environnementales difficiles favorisent le développement de l'anthraxose. Pour la suppression de pourriture basale et/ou en cas d'infestation grave, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court.
Rond de sorcière (<i>Basidiomycetes</i>)	32 à 64	14 à 21	Appliquer le MIRAGE STRESSGARD au printemps lorsque la température moyenne du sol à 5 cm de profondeur est de 13 à 18°C. Les épandages ultérieurs doivent être faits 14 à 21 jours plus tard, et dans des volumes d'eau élevés (8 L /100 m ²). De plus, tout de suite après une application, il faut arroser avec 3 à 6 mm d'eau. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court en cas d'infestation grave et lorsque la zone a des antécédents de maladie.
Plaque estivale (<i>Magnaporthe poae</i>)	32 à 64	14 à 28	Débuter les applications du MIRAGE STRESSGARD par mesure préventive, lorsque la température moyenne du sol à 5 cm de profondeur est de 15 à 18°C dans les zones préalablement touchées par la tache estivale. Poursuivre à intervalles de 14 à 28 jours, au besoin. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court en cas d'infestation grave et lorsque la zone a des antécédents de maladie.
Moisissure rose des neiges (<i>Microdochium nivale</i>) (répression)	30 - 60	Une application tout juste avant la formation de la première couche de neige permanente	Appliquer le MIRAGE STRESSGARD avant la formation de la première couche de neige permanente. Utiliser la dose la plus élevée en cas d'infestation grave et lorsque la zone a des antécédents de maladie. Pour une suppression optimale de moisissure rose des neiges il est recommandé de mélanger en réservoir le MIRAGE STRESSGARD avec au moins un des

			partenaires suivants: Compass 50 WG à 6,1 g/100 m ² , Compass 50 WG + fongicide Daconil Ultrex à 6,1 g + 145 g/100 m ² .
Moisissure grise des neiges <i>(Typhula incarnate et T. ishikariensis)</i>	30 - 60	Une application tout juste avant la formation de la première couche de neige permanente	Appliquer le MIRAGE STRESSGARD avant la formation de la première couche de neige permanente. Utiliser la dose la plus élevée en cas d'infestation grave et lorsque la zone a des antécédents de maladie. Pour une suppression optimale de moisissure grise des neiges il est recommandé de mélanger en réservoir le MIRAGE STRESSGARD avec au moins un des partenaires suivants: Compass 50 WG à 6,1 g/100 m ² , Compass 50 WG + fongicide Daconil Ultrex à 6,1 g + 145 g/100 m ² .
<p>Appliquer la quantité indiquée dans 6 à 8 L d'eau par 100 m².</p> <p>Ne pas appliquer plus de 12,8 L /ha (3,1 kg m.a./ha) par année.</p> <p>Le tebuconazole est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de tout produit contenant du tebuconazole dans les sites traités avec cette substance au cours de la saison précédente.</p> <p>Aux fins de gestion de la résistance, il est recommandé d'alterner l'utilisation de ce produit avec d'autres fongicides affichant un mode d'action différent. Consulter la section Recommandations sur la gestion de la résistance ci-après.</p> <p>Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions figurant sur les étiquettes les plus sévères.</p>			

Recommandations sur la gestion de la résistance:

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le MIRAGE STRESSGARD contient un fongicide du Groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au MIRAGE STRESSGARD et à d'autres fongicides du Groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le MIRAGE STRESSGARD ou d'autres fongicides du même Groupe 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides ou des bactéricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés..
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs

de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer CropScience en présence d'une baisse possible de sensibilité au MIRAGE STRESSGARD chez l'agent pathogène.
- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région ou avec des conseillers pour gazon agréés pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et/ou de la lutte intégrée, relativement à des cultures et à des pathogènes précis dans la région.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec des représentants Bayer CropScience au 1-800-334-7577 ou à www.bayercropscience.ca.

170220